

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 45 (1969)

Heft: 5

Artikel: Rapport de l'assemblée de l'ABS : Aarau, 4 et 5 octobre 1969

Autor: Siegwart, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Es fehlen in unserem Vereinsorgan jedoch immer noch Tagungsberichte mit einer ausführlichen Darstellung der jeweils zur Sprache gekommenen Themen. Gerade diese Rubrik würde sicher einem besonderen Interesse begegnen.

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE DE L'ABS

Aarau, 4 et 5 octobre 1969

Aarau est une ville charmante. Les bibliothécaires qui s'y étaient réunis en 1950 en avaient gardé le meilleur souvenir. C'est avec plaisir qu'ils y sont revenus cette année avec leurs collègues qui en faisaient connaissance pour la première fois. La perspective de partager ce bref séjour entre Aarau et Zofingue n'était pas pour diminuer l'intérêt tant cette seconde cité possède d'attraits.

C'est en admirant les trésors de la Bibliothèque d'Aarau que les congressistes attendirent l'heure de se rendre, tout près, dans la salle du Grand Conseil, pour l'Assemblée générale annuelle.

Procès-verbal de l'Assemblée générale

M. le Président Clavel ouvre la séance, adresse un souhait de bienvenue cordial aux participants à cette assemblée qu'honore la présence de plusieurs hôtes qu'il salue et remercie chaleureusement: M. le Conseiller d'Etat Arthur Schmid, chef du Département de l'Instruction Publique du canton d'Argovie, M. le Syndic Walther Leber, Stadtmann de la ville de Zofingue, M. Ernest Burgi, président de la commission argovienne pour les bibliothèques publiques, M. Wilfried Bercher, Président du Groupe des éditeurs du S.B.V.V., M. Hans Baer, président de l'Association suisse de documentation, M. Georg Boner, archiviste d'Etat à Aarau, représentant l'Association des archivistes suisses, M. Pierre Bourgeois, ancien président de notre Association. Comme chaque année, les bibliothécaires des pays voisins nous ont fait l'honneur de déléguer un représentant à notre assemblée; cette année, Mme Letizia Pecorella, Soprintendente Bibliografica per la Liguria, M. Louis Desgraves, directeur de la bibliothèque municipale de Bordeaux, président de l'Association des bibliothécaires français, M. Dietrich Poggendorf, directeur de la Bibliothek der Technischen Hochschule, à Karlsruhe, et M. Oswald Stranzinger, directeur de l'Universitätsbibliothek d'Innsbruck. «Nous sommes très honorés, ajoute le Président, par la présence de tous ces hôtes, dont certains n'ont pas craint de longs trajets pour se joindre à nous. Je les félicite, les remercie d'avoir répondu à notre invitation et leur souhaite de trouver parmi nous les contacts de sympathie et d'amitié qu'il est bon de cultiver entre nous.»

L'ordre du jour ne soulevant aucune objection, l'Assemblée en aborde les différents points.

1. Le procès-verbal de la 67e assemblée générale, tenue à Fribourg le 21 septembre 1968, paru dans le No 5, 1968 des Nouvelles, est adopté à l'unanimité.

2. M. le Président Clavel présente ensuite à l'Assemblée son rapport sur l'activité de l'Association en 1968, rapport vivement et unanimement applaudi.

3. M. Nöthiger, trésorier, présente ensuite les comptes de l'exercice 1968, que M. Perret, au nom des réviseurs, propose ensuite d'approuver avec remerciements au trésorier pour leur bonne tenue, ce que l'Assemblée s'empresse de faire.

4. Elections:

a) Le Président propose à l'Assemblée d'élire M. Hans Baer à la Commission d'examens, ce qui est fait aussitôt à l'unanimité. Le Président remercie M. Baer de bien vouloir faire bénéficier cette commission de son précieux concours.

b) L'Assemblée unanime élit ensuite M. Frehner réviser des comptes.

5. La proposition du Comité de repousser d'une année les élections au dit Comité afin de faire coïncider ces élections avec celle du Président est acceptée à l'unanimité.

6. Aucune proposition n'a été communiquée à M. le Président qui lève la séance à 17 h. 10.

Conférence de M. le Conseiller d'Etat Schmid

L'Assemblée générale close, ses participants entendent M. le Conseiller d'Etat Arthur Schmid, président du gouvernement argovien, Chef du Département de l'Instruction Publique, Président de la Commission de la Bibliothèque cantonale d'Aarau, présenter la loi culturelle argovienne (Gesetz über die Förderung des kulturellen Lebens) votée par le Grand Conseil le 16. 10. 1968, acceptée par le peuple le 15. 12. 68.

Ainsi que le relève M. le Président Clavel, c'est un grand honneur que M. le Conseiller d'Etat fait à l'Association qui n'a pas l'habitude d'avoir à sa tribune un aussi haut magistrat. Aux vifs remerciements de l'A.B.S., M. Clavel ajoute les félicitations dues à l'auteur de cette réalisation importante qu'est la loi en question. Il faut un beau courage politique pour concevoir et mener à bout une telle loi; ce n'est pas en se battant pour la défense de la culture qu'on émeut la masse des électeurs. Personne n'est «contre» la culture mais quelle indifférence rencontrent ses problèmes! C'est dire la reconnaissance que tous les gens vraiment soucieux de la culture doivent à M. le Conseiller Schmid, auteur de cette loi, au peuple argovien aussi qui a fait preuve de civisme éclairé en l'acceptant. Les bibliothécaires leur doivent une gratitude particulière. La Bibliothèque cantonale n'est-elle pas la première des institutions culturelles mentionnées au § 2 de la loi: Cette loi témoigne — et l'exposé remarquable de M. le Conseiller d'Etat Schmid l'illustra éloquemment — des mêmes préoccupations à l'égard de la lecture publique, de l'éducation continue, qui sont celles de notre Association.

Des applaudissements enthousiastes et prolongés exprimèrent à l'éminent magistrat les sentiments de son auditoire. Le secrétaire: Georges Delabays

L'Assemblée annuelle à Aarau et Zofingue

Notre 68e assemblée générale, se déroulant par un beau temps d'automne dans le cadre charmant de deux villes accueillantes, et allégée de questions administratives harrassantes, ne pouvait qu'être une réussite.

A l'issue des délibérations dans la salle du Grand Conseil, à Aarau, et après une introduction par M. Kurt Meyer, bibliothécaire, ou procéda à la visite de la bibliothèque cantonale d'Argovie, logée, en une coexistence très pacifique avec les archives cantonales, dans de beaux bâtiments neufs. Cette visite fut agréementée

par un apéritif offert par le Conseil d'Etat du Canton d'Argovie et la ville d'Aarau. Puis le train nous amena à Zofingue où les participants prirent possession de leur chambre (à un ou deux lits!) dans les «Engel», «Rössli», «Schwert» etc., de l'endroit. L'heure tardive avait aiguisé notre appétit, et ce fut avec plaisir que nous nous retrouvâmes pour le dîner au «Stadtsaal». M. Bachmann, vice-syndic de Zofingue, nous souhaita la bienvenue dans sa cité et, après avoir évoqué quelques faits saillants de l'histoire de celle-ci, aborda l'un ou l'autre des problèmes qui se posent à une petite ville qui veut maintenir son patrimoine tout en favorisant un développement harmonieux dans le présent. A Zofingue, cet essor est marqué par la présence d'importantes entreprises industrielles et commerciales qui y attirent une nombreuse main-d'œuvre. Les ouvrages, sortant de maisons d'édition argoviennes qui nous furent remis témoignent, eux-aussi, que le canton d'Argovie n'est plus aujourd'hui ce canton éminemment agricole d'autrefois où la culture des carottes semblait être en honneur.

Le calme de la cité favorisa certainement le sommeil de participants venant de métropoles plus bruyantes car tous — ou la plupart, je n'ai pas fait le compte — se retrouvèrent pleins d'entrain le dimanche matin devant l'hôtel de ville pour une visite de Zofingue. Les bases de l'agglomération actuelle furent posées par les comtes de Frobourg au 12^e siècle. La ville passa ensuite aux mains des Habsbourg, devint bernoise, puis helvétique en 1798, et enfin argovienne en 1803, lors de la création du canton d'Argovie. La grande place centrale, ornée d'une belle fontaine, est dédiée à un fils illustre de Zofingue, l'avoyer Nicolas Thut, qui prit part à la bataille de Sempach dans les rangs des troupes autrichiennes. Le vieux Zofingue a su conserver une très belle unité architecturale, et on ne peut que louer les autorités de leur fermeté — et les habitants de leur compréhension — car un compromis n'est pas toujours aisé et il paraît que certaines tractations au sujet de transformations ou d'implantations d'immeubles peuvent s'étendre sur plus de deux ans.

Dans la salle de l'Hôtel de ville, nous entendîmes ensuite MM. K. Ernst, d'Aarau, F. Stalder, de Baden, et E. Lehmann, de Zofingue, nous parler de leur bibliothèque municipale dont l'expansion réjouissante reflète le dynamisme de ces trois actives cités. Un apéritif offert par la ville de Zofingue vint clore notre séjour dans cette accueillante localité.

Trois autocars nous conduisirent à Beinwil, au bord du lac de Hallwil où non seulement nous attendait un clair soleil qui avait réussi à dissiper les brumes automnales mais aussi un savoureux déjeuner au «Seehotel». Un tour du lac en bateau permit de pousser un peu plus avant l'exploration d'un coin de pays inconnu à bon nombre d'entre nous, et la visite du château de Lenzbourg, juché sur sa colline, renforça notre impression d'avoir découvert une région où il fait bon vivre. MM. E. Attenhofer et S. Bircher nous retraçèrent l'histoire du château qui, maintenant propriété de l'Etat, est destiné à être un lieu de rencontre et un centre de manifestations culturelles. A cette intention, un angle des bâtiments, le «Philipp-Albert-Stapfer-Haus» a été aménagé pour recevoir des hôtes. Le verre de l'adieu nous fut offert par la Fondation du château de Lenzbourg, et ensuite, de retour à Aarau, ce fut la dispersion vers les différents coins de la Suisse où nous place notre activité professionnelle, dans laquelle ces quelques heures passées ensemble à s'instruire et à se délasser vont s'inscrire comme un agréable souvenir. Que les organisateurs soient remerciés de nous l'avoir procuré.

R. Siegwart

Betriebsrechnung der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare für 1968

Einnahmen

1. Mitgliederbeiträge		15 322.55
2. Nachrichten VSB: Erlös von Inseraten	4 088.25	
Beitrag SVD	4 144.95	
Abonnemente	1 479.96	9 713.16
3. Bücherlisten, Überweisung an Betriebsrechnung		300.—
4. Zinsen Kantonalbank Winterthur	761.65	
5. Zinsen Banque cantonale vaudoise	1 025.—	1 786.65
6. Rückvergütung der Verrechnungssteuer 1965—1967		717.40
		<u>27 839.76</u>

Ausgaben

1. Beiträge an andere Gesellschaften		700.—
2. Nachrichten VSB: Druckkosten	12 934.—	
Porti und Versand	712.60	
Clichés	60.—	
Inseratenacquisition	666.75	
Honorare	1 000.—	
Anteil SVD an Verkauf	928.75	16 302.10
3. Jahresversammlung		1 563.—
4. Delegationen und Reisespesen		800.—
5. Büro und Verwaltung		2 569.75
6. Regional- und Arbeitsgruppen		141.50
7. Postcheck-Gebühren 80 - 9563		57.35
8. Bank-Gebühren KB Winterthur & BC Lausanne		21.50
9. Verrechnungssteuer KB Winterthur & BC Lausanne 1968		536.—
10. Diverses		50.—
		<u>22 741.20</u>

Einnahmen	27 839.76
Ausgaben	22 741.20
Überschuß	<u>5 098.56</u>

Bücherlistenrechnung*Einnahmen*

Saldo vom 31. 12. 67	486.54
Abonnemente	1 169.29
Verkauf Leitfaden	2.50

Ausgaben

Überweisung Erlös Leitfaden	2.50
Material Bücherlisten	626.—
Porti und Versand	362.95
Überweisung an Zentralkasse	300.—
Postcheckgebühren	22.90
Saldo	343.98
	1 658.33
	1 658.33

Ausbildungsfonds*Einnahmen*

Saldo vom 31. 12. 67	4 685.45
Kursgelder	6 710.—
Examensgelder	1 170.—
Zins Sparheft 21 294	108.30

Ausgaben

Honorare Dozenten	3 928.—
Spesen Dozenten	633.40
Spesen Examenskommission	461.70
Veranstaltungen	99.50
Postcheckgebühren	30.50
Verschiedenes	10.15
Saldo	7 510.50
	12 673.75
	12 673.75

Publikationsfonds*Einnahmen*

Saldo vom 31. 12. 1967	1 136.91
Verkauf Leitfaden	2.50
Verkauf Publikationen	93.55

Ausgaben

Saldo	—.—
	1 232.96
	1 232.96
	1 232.96

Drucksachen- und Materialfonds*Einnahmen*

Saldo vom 31. 12. 1967	26 583.63
Verkauf von interurbanen Leihscheinen	5 318.25
Verkauf ungedruckter Katalogzettel	14 956.70
Verkauf internationaler Leihscheine	105.70
Verkauf von GK-Katalogzetteln	551.70
Übertrag des transitorischen Postens 1967	689.13

Ausgaben

Rechnungen Sauerer, Zuschneiden	3 228.35
Rechnungen Papierfabrik an der Sihl, Zürich	10 444.30
Rechnungen Bitterli, Aufdrucke	2 573.—
Transitorische Posten	3 023.78
Saldo	28 935.68
	48 205.11
	48 205.11

VZ-4-Fonds*Einnahmen*

Erlös aus Verkauf von 21 Ex. VZ-4	2 600.—
Erlös aus Verkauf von 24 Ex. Suppl. 1	613.—
Erlös aus Verkauf von 30 Ex. Suppl. 2	783.60
Erlös aus Verkauf von 441 Ex. Suppl. 3	12 182.20
Portorückvergütungen	379.08
Zins Caisse hypothécaire Genève	1 180.60
Rückerstattung Verrechnungssteuer 1965/67	943.05
Transitorische Posten	2.50

Ausgaben

Übertrag des transitorischen Postens 1967	20.60
Überweisung an den Nationalfonds gemäß Abrechnung vom 15. 3. 1968 für die Abrechnungsperiode vom 15. 3. 1967—15. 3. 1968	2788.—
Postcheckgebühren	8.05
Verrechnungssteuer	354.20
Anschaffung einer IBM-Maschine zur Vorbereitung des VZ-5	22 580.—
Druck und Versand Suppl. 3	8 799.30
Saldo	15 866.12
	34 550.15
	34 550.15

Vermögen am 31. 12. 1967	63 947.19
Saldo per 31. 12. 1968	<u>—15 866.12</u>
Vermögen 31. 12. 1968	<u>48 081.07</u>

Diese Vermögensverminderung ist bedingt durch die Anschaffung des IBM Composers. Allgemein führt die VSB keine Material-Buchhaltung, deshalb erscheint der Composer in keiner andern Rubrik dieser Abrechnung als Vermögensbestand.

Stand der Schuld beim Nationalfonds

Die Gesamtschuld betrug	72 471.10
bis am 31. 12. 1967 zurückbezahlt	65 146.—
Restschuld	7 325.10
vom 1. 1.—31. 12. 1968 zurückbezahlt	<u>2 788.—</u>
Schuld am 31. 12. 1968	<u>4 537.10</u>

Fonds für die Hilfe an Florenz

Saldo vom 31. 12. 1967	1 224.25	
Auszahlung an Biblioteca nazionale am 25. 6. 68		1 224.25
Saldo per 31. 12. 1968	<u>—.—</u>	<u>—.—</u>
	<u>1 224.25</u>	<u>1 224.25</u>

Bilanz

I. Aktiven

1. Caisse hypothécaire de Genève	31 652.40
2. Oblig. Zürcher Kantonalbank	10 000.—
3. Sparheft 180-298 Zürcher Kantonalbank	8 709.15
4. Obligationen Banque Cantonale Vaudoise	20 000.—
5. Postcheck 30 - 24351 Bücherlisten	343.98
6. Postcheck 30 - 30365 Ausbildungsfonds	
Bank Depositakassa Bern 21 294 und Bargeld	7 510.50
7. Postcheck 30 - 2095 VZ-4 Fonds	7 495.55
8. Kto-Korr. Eidg. Kasse 3.099.304.001/1	322.11
9. Postcheck 80 - 9563	14 707.87

II. Passiven

1. VZ-4 Fonds	48 081.07	
2. Ausbildungsfonds	7 510.50	
3. Publikationsfonds	1 232.96	
4. Drucksachen- und Materialfonds	28 935.68	
5. Bücherlisten	343.98	
6. Allgemeines Vermögen	14 637.37	
	100 741.56	100 741.56

Allgemeines Vermögen am 31. 12. 1967	9 538.81
Vermögenszuwachs 1968	5 098.56
Vermögen am 31. 12. 1968	14 637.37

Der Kassier: Robert Nöthiger

LA 35e SESSION DU CONSEIL DE LA FIAB

du 24 au 30 août 1969 à Copenhague

Rapport de M. J.-P. Clavel, Président de l'ABS

Rarement, les participants au Congrès annuel de la FIAB ont eu l'impression que les travaux présentés faisaient avancer la recherche bibliothéconomique. La réunion de cette année a été, à notre avis, un pas en avant décisif vers l'introduction de l'automatisation dans les techniques catalographiques et bibliographiques. Cela est dû en partie au travail considérable effectué par les Américains, les Anglais et les Allemands, tant pour l'établissement de leur bibliographie nationale que dans l'application du projet MARC II. Sans doute, toutes les difficultés ne sont pas levées et l'automatisation des bibliothèques n'est pas encore à la portée de chaque bibliothèque scientifique. Mais certaines étapes ont été franchies et nous pouvons prévoir pour un avenir assez proche une entente sur le plan international pour l'adoption de règles de catalogage unifiées et une utilisation de plus en plus répandue des méthodes modernes.

Sur le plan de la vie interne de la Fédération, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Herman Liebaers, directeur de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et dont les compétences sont bien connues. On ne peut que se féliciter de ce choix heureux. Sir Frank Francis est ainsi devenu Président sortant, après un mandat de six ans. Pour repourvoir le siège de vice-président devenu vacant, le Conseil général a fait appel à M. Rudolf Malek, directeur de la Bibliothèque municipale de Prague.

Le thème général du Congrès était «la formation des bibliothécaires et la recherche bibliothéconomique». Ce sujet était d'autant mieux choisi que les travaux